

1.9 Je possède une résidence secondaire à Bayonne, ai-je droit à un accès gratuit ?

Publié le 30 mai 2024

Oui, il faut fournir les mêmes justificatifs ([voir en 1.4](#))



DIDAM

ESPACE D'ART CONTEMPORAIN DE LA VILLE DE BAYONNE

6 quai de Lesseps,
64100 BAYONNE

Horaires :

Du mardi au dimanche :

- d'octobre à juin de 13h à 18h30.

- de juillet à septembre, de 14h à 19h30.

Fermeture les 1er mai, 25 décembre et 1er janvier.

Entrée libre

 **+33 5 59 46 63 43**

 **Nous contacter**